



Refus des dictatures

LeadeRship nouveau

Recours au schéma de la C.N.S.

Renaissance de la Nation

Mars 2000 - Cape Town - République d'Afrique du Sud



Table des matières

1^{ère} partie : Genèse de la Résistance

I. Principales étapes de l'histoire politique du Congo	5
II. La transition politique au Congo Kinshasa (ex. Zaïre)	6
1. Processus de démocratisation décidé par la Conférence Nationale Souveraine (CNS)	6
2. Interruption du processus de démocratisation par la rébellion AFDL	7
3. Naissance de la Résistance	7

2^{ème} partie : Leadership de type nouveau

III. L'Organisation	9
1. Objectifs	9
2. Historique	9
3. Structure	9
4. Fonctionnement (+ devise)	9
IV. Leadership de type nouveau	10
1. Fondements de bonne gouvernance démocratique	10
2. Principes moteurs de ce Leadership de type nouveau	10
3. Leaders de demain	10
V. Philosophie du pouvoir	11

3^{ème} partie : De la Transition aux élections

VI. Dispositions immédiates	13
1. Option fondamentale	13
2. Dynamique démocratique et parlementaire	13
3. Constitution pour la Transition	13
4. Gouvernement équilibré	13
VII. Effets directs	14
1. Libéralisation des partis politiques	14
2. Liberté d'action pour la Société Civile	14
3. Liberté de presse et des médias	14
4. Congrégations religieuses et ONG	14
5. Considération et garantie spéciale « PEN »	14
VIII. Elections Nationales	15
1. Planning	15
2. Préalables pour les élections nationales	15
3. Multipartisme et éthique politique	15

4^{ème} partie : Axes prioritaires pour la nation

IX. Relations extérieures.....	17
REGION DES GRANDS LACS	
1. Résolution 1234	17
2. Falsification de Lusaka	17
3. Sécurité réelle des pays voisins	17
4. Désarmement des milices hostiles aux pays voisins	18
AFRIQUE	
5. S.A.D.C.	18
6. O.U.A.	18
PAYS DU G7 ET DE L'UE	
7. Coopération structurelle et dette extérieure	18
8. Missions Diplomatiques congolaises	18
X. Sécurité du territoire.....	19
1. Orientation disciplinaire	19
2. Mesures spécifiques	20
SOCIETES DE SECURITE PRIVEE	
SERVICES DE POLICE	
SERVICES DE RENSEIGNEMENTS	
FORCES ARMEES	
COORDINATION INTER-FORCES ET INTER-SERVICES	



XI. Justice	22
1. Nouveau défis	22
2. Carte blanche	22
3. Commission Justice - Traditions	22
4. Observatoire National des Droits de l'Homme	22
XII. Investisseurs	23
1. Mesures incitatives	23
2. « Visa Investisseur » et « Pre-paid business »	23
3. Privatisations sélectives (totale et partielle)	23
4. Droit du sol	23
5. Zone franchises	23
XIII. Economie	24
1. Valorisation du potentiel humain	24
2. Finances publiques	24
3. Table ronde économique	24
4. Matières précieuses et minéraux stratégiques	25
5. Industrie touristique	25
XIV. Infrastructures	26
1. Electrification	26
2. Oléoducs	26
3. Transports	26
4. Internet et télécommunications	26
XV. Social et Administration Publique	27
SOCIAL	
1. Accès à l'éducation et aux soins de santé	27
2. Le cas particulier du SIDA	27
3. Catastrophes naturelles	27
ADMINISTRATION PUBLIQUE	
4. Restructuration	27
5. Motivation et discipline	27
XVI. Culture et Education	28
CULTURE	
1. Mosaïque culturelle	28
2. Promotion artistique	28
EDUCATION	
3. Système éducatif réorienté	28
4. Secteur Universitaire	28
5. Business du Sport	28
5^{ème} partie : Perspectives d'avenir	
XVII. Vision	30
1. Surmonter le désengagement post-colonial de l'Occident	30
2. Assumer pleinement le passé	30
3. Edifier un Etat capable	30
6^{ème} partie : Profils et coordonnées	
XVIII. Profils	32
1. Président	32
2. Vice-Président	32
2. Secrétaire Général	32
XIX. Coordonnées internationales	33
1. République d'Afrique du Sud	33
2. Union Européenne	33
3. USA	33



Genèse de la Résistance



I. Principales étapes de l'histoire politique du Congo

- 30 juin 1960 :** Indépendance du Congo belge.
Début de la première République.
- 01 août 1964 :** Adoption de la Constitution de Luluabourg par référendum populaire.
Acceptation par le peuple d'un Etat de type fédéral.
Changement du drapeau du pays.
- 24 novembre 1965 :** Coup d'Etat par Monsieur J.D. Mobutu.
Début de la deuxième République.
- 20 mai 1967 :** Fondation du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR)
Début du Régime dictatorial de J.D. Mobutu
- 27 octobre 1971 :** Le Congo – Kinshasa devient le Zaïre.
Début du Régime du Parti-Etat qui durera 16 ans.
- 1974 :** Le MPR est institutionnalisé Parti unique.
Le drapeau du MPR devient le drapeau du pays.
- 24 avril 1990 :** Fin du Régime à Parti unique.
Début de la transition politique avec multipartisme, en vue d'élections libres.
- 16 juillet 1991 :** Convocation d'une Conférence Nationale Souveraine (CNS).
- 06 décembre 1992 :** Fin des travaux de la CNS. Installation du HCR-PT (Parlement de Transition).
Début du processus de démocratisation devant aboutir à des élections.
- 17 mai 1997 :** Interruption du processus de démocratisation par la rébellion AFDL de L.D. Kabila.



II. La transition politique au Congo Kinshasa (ex. Zaïre)

Après 25 années de dictature (1965 – 1990), le peuple congolais, mettant à profit un contexte international favorable consécutif à la politique de la « Perestroïka » à l'Est de l'Europe, a contraint le Président Mobutu à mettre fin à son Régime de parti unique. Ceci fut fait dans un discours prononcé à Kinshasa le 24 avril 1990 – Ainsi commençait la longue transition politique du Congo vers la démocratie.

1 Processus de démocratisation décidé par la Conférence Nationale Souveraine (CNS)

La Conférence Nationale Souveraine fut un forum qui a réuni, pendant plus d'une année, 2850 délégués venus de toutes les couches de la population à travers tout le pays.

L'objectif de la CNS était de :

- Procéder à une relecture systématique et sans complaisance de l'histoire du pays pour comprendre les raisons de sa situation socio-économique catastrophique.
- Réaliser la réconciliation nationale, à partir de cette connaissance de la vérité historique.
- Tracer le schéma à suivre pour gouverner le pays pendant la transition vers une troisième République, démocratique, issue d'élections libres, égales et transparentes.

La Conférence Nationale est dite « Souveraine » car elle canalisait, par les participants délégués à ce forum, les aspirations profondes au changement du Souverain primaire, le Peuple congolais qui entendait doter le pays d'un ordre politique et institutionnel nouveau.

Cette souveraineté de la CNS impliquait que toutes ses Décisions et Actes étaient et restent exécutoires et opposables à tous – Congolais ou étrangers à l'intérieur comme à l'extérieur du pays – pour toute matière concernant la Nation congolaise.

Le processus de démocratisation décidé par la CNS s'est illustré en août 1992 par l'élection d'un Premier ministre par les délégués.

Toutes les autres étapes de ce processus ainsi que les actions gouvernementales concrètes correspondantes ont été consignées sous la forme d'Actes de la CNS adoptés par consensus par tous.

Certains Actes spécifiques se rapportaient à la période de la transition jusqu'à l'organisation des élections. D'autres Actes fixaient la forme, le fonctionnement de l'Etat ainsi que son organisation socio-économique après les élections, càd dans la 3^{ème} République.

Pour la période de transition, la CNS a mis en place un Haut Conseil de la République – Parlement de Transition (HCR-PT). Cet organe central, héritier direct de la Conférence, devait assurer le suivi de l'exécution des décisions de celle-ci et piloter le pays et ses différentes Institutions jusqu'aux élections.

Du point de vue constitutionnel, la CNS a doté le pays d'un Acte Constitutionnel de la Transition et d'un Projet de Constitution de la République Fédérale du Congo, à faire adopter par référendum avant les élections.

Pour aplanir certaines difficultés de parcours, le HCR-PT a amené la classe politique congolaise à un consensus consigné en avril 1994 dans les « Accords du Palais du Peuple » prévoyant en particulier l'organisation d'élections démocratiques en juillet 1997.



2 Interruption du processus de démocratisation par la rébellion AFDL

Bien qu'inutilement entretenue par le comportement égoïste d'une classe politique bipolarisée et en mal de perpétuel repositionnement, la transition de notre pays vers un système démocratique touchait à son terme lorsque la rébellion AFDL soutenue par le Rwanda et l'Ouganda y a mis fin brutalement le 17 mai 1997. Soit exactement, **2 mois avant la date prévue pour les élections**.

Le régime installé à Kinshasa par l'AFDL a ramené le pays aux pires heures de la dictature de la 2^{ème} République, en ignorant totalement tous les mécanismes et toutes les décisions prises par la CNS.

Le pays est gouverné sans Constitution. Aucune loi budgétaire n'organise les recettes et les dépenses de l'Etat. L'intolérance politique a miné toutes les chances de la réconciliation nationale recherchée par la CNS. Les élections ont été renvoyées sine die. La misère du Peuple congolais a atteint un niveau inédit. La violation des droits de l'homme est redevenue la règle plutôt que l'exception.

Bien plus grave, le Congo vit une partition de fait depuis que 3 rebellions supplémentaires issue de la rébellion-mère AFDL se sont créées et retournées contre l'AFDL-même.

L'enlisement actuel des prétendus « Accords de paix de Lusaka » du 10 juillet 1999 risque d'éloigner à notre Peuple son dernier espoir de voir le dialogue inter-congolais ramener la Nation au consensus de la CNS.

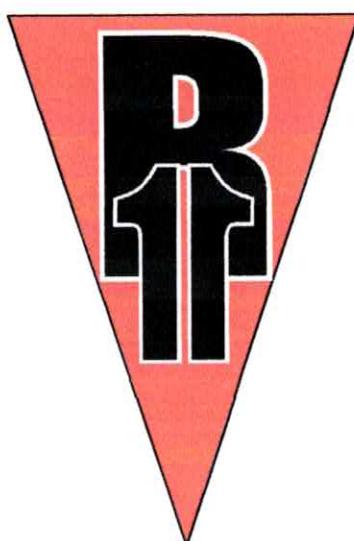
3 Naissance de la Résistance

C'est cette situation intolérable pour notre Peuple qui a poussé un groupe de patriotes congolais, provenant d'horizons divers mais partageant le même idéal démocratique exprimé à la CNS, à fonder une Organisation de Résistance dont l'objectif est de sortir définitivement le Congo de cette zone de turbulences graves par un retour immédiat au schéma consensuel de la CNS.

Cette Organisation de Résistance qui regroupe les patriotes des 11 Provinces, c'est le R11

Son emblème est un triangle rouge dans lequel s'inscrit R11 en noir.

Le triangle inversé symbolise une nouvelle philosophie du pouvoir (voir page 11)





Leadership de type nouveau



III. L'Organisation

1 Objectifs

1. Eradiquer toute forme de dictature au Congo ;
2. Rétablir et sécuriser le processus de démocratisation initié par la CNS.

2 Historique

Alors que notre pays s'enlisait de plus en plus dans une guerre civile internationalisée qualifiée aujourd'hui de « First Africa World War » et que toute solution pacifique et rapide au conflit s'éloignait à cause de l'arrogance du régime installé à Kinshasa et des intérêts personnels mal dissimulés des différents protagonistes, une Organisation de Résistance de toutes tendances confondues et purement congolaise a été initié sous l'occupation et dans la clandestinité la plus totale à Kinshasa début octobre 1998 par un réseau de prisonniers d'opinion, de journalistes, de militaires, de membres de la Société Civile et de l'opposition.

L'Organisation qui était purement para militaire à ses débuts aux fins de défendre le peuple congolais contre les dictatures mises en place, a évolué et s'est ensuite dotée d'une direction politique en 1999.

<Résistance des 11 Provinces> du Congo, « **R11** » en sigle est l'appellation officielle de l'Organisation.

3 Structure

Le R11 est une organisation de type Résistance française ou belge de la seconde guerre mondiale. La structure du R11 comporte une branche Politique et une Branche Opérations Spéciales.

La plus haute instance actuelle du R11 est le Conseil Central composé de 7 membres permanents : Un Président, un Vice-Président, un Secrétaire Général et 4 Coordonnateurs chargés chacun de au niveau national d'un secteur prioritaire déterminé.

4 Fonctionnement

Pour des raisons d'efficacité opérationnelle le Quartier Général du R11 a été transféré de Kinshasa à Cape Town en octobre 1999. Des représentations ont dès lors été établies à Washington, Bruxelles, Paris et Londres. Des représentants du R11 parcourent également l'Afrique, l'Asie et le Proche Orient.

La présence du R11 sur le terrain est coordonnée par 13 antennes opérationnelles dirigées par des Officiers de liaison militaire, dont 3 pour la ville de Kinshasa et 1 dans chacune des capitales provinciales. Chaque antenne du R11 est composée d'une cellule de renseignements et d'une cellule spéciale d'action. Le tout est secondé par quelques conseillers politiques.

Dans les villes de Goma, Bukavu, Kisangani et Gbadolite, où les rebellions annexes ont établi leur Q.G., le R11 est particulièrement présent.

Les Opérations Spéciales militaires sont coordonnées par 3 cellules, dont 2 établies sur le territoire national.

Avec Dieu, par le Droit et par Devoir.

Telle est notre devise !



IV. Leadership de type nouveau

Le Congo notre pays est potentiellement l'un des dix pays les plus riches du monde. Son potentiel hydroélectrique gigantesque, ses réserves minières fabuleuses, ses possibilités agro-forestières très diversifiées et ses potentialités touristiques uniques en font certainement le pays le plus riche d'Afrique. Pourquoi cet « Eldorado » est-il alors habité par l'une des populations les plus pauvres de la planète ?

La réponse est simple : plusieurs générations de Leaders ont failli à leur mission !

Au-delà des textes légaux, des plans quinquennaux de relance économique, tous plus parfaits les uns que les autres, c'est le leadership qui était mauvais !

1 Fondements de bonne gouvernance démocratique

Ce concept de leadership de type nouveau prôné par le R11 implique de manière primordiale que tout acteur politique ou tout mandataire public doit adhérer totalement aux 3 principes fondamentaux de la bonne gouvernance démocratique, qui sont les suivants :

- L'exercice du pouvoir politique ou de tout autre mandat public est avant tout une charge et un sacrifice d'intérêt général pour le bien de la communauté.
- Un mandat politique et public demeure toujours propriété du mandant, c'ad du peuple lui-même, qui peut le retirer à n'importe quel moment, même avant son terme, pourvu qu'il utilise les mécanismes légaux prévus à cet effet.
- Tout mandataire public doit rester soumis au strict respect des lois de la République et doit rendre des comptes.

2 Principes moteurs de ce Leadership de type nouveau

Les nouveaux dirigeants dont la Nation a besoin pour sa renaissance doivent refléter au quotidien :

Discipline concentrée : Que l'exemple vienne d'abord du centre, c'ad de tout responsable du pays !
Pour stimuler l'énergie et tirer le meilleur de tout un chacun.

Communication productive : Que la transparence soit totale des dirigeants vers le peuple !
Pour une adhésion spontanée du peuple dans toute situation difficile.

Réflexes d'innovation : Que il y ait une plus grande capacité d'adaptation aux situations nouvelles !
Pour affronter avec succès les nombreux défis auquel le pays est confronté.

Planification mesurable : Que les responsables fixent des objectifs réalistes et séquentiels !
Pour que des critères rationnels permettent d'en apprécier l'exécution.

Intégrité et probité morale : Que un mandat public mène à la défense des intérêts supérieurs de la Nation!
Pour améliorer notamment l'image des dirigeants et du pouvoir en général.

3 Leaders de demain

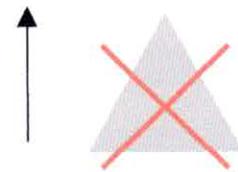
La renaissance politique et le miracle économique congolais sont possibles. Ils seront l'œuvre des congolais eux-mêmes, plus particulièrement des jeunes de la génération « post-coloniale » auxquels l'expérience accumulée par les anciens avec lesquels ils travailleront permettra d'éviter les erreurs du passé.

Seul ce leadership de type nouveau, cette ambition fraîche et nouvelle pour le pays amèneront un véritable changement et pourront redonner de l'espérance à nos populations meurtries et paupérisées par 32 années de dictature, avant d'être aujourd'hui décimées par les folies guerrières des 4 factions rebelles.



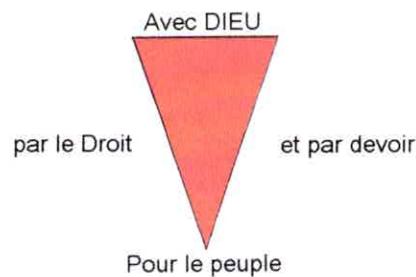
V. Philosophie du pouvoir

Le pouvoir dictatorial est un sommet qui reçoit tout de la base, cad du peuple

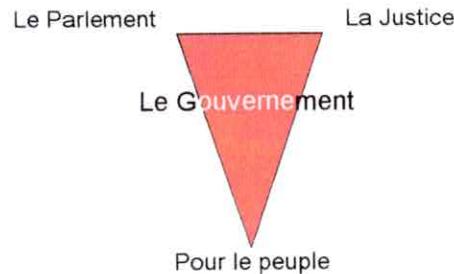


La philosophie du pouvoir du R11 conserve la hiérarchie classique du pouvoir, mais renverse totalement le sens de la distribution et de la relation entre le pouvoir et le peuple.

La devise du R11 « Avec Dieu, par le Droit et par devoir » représente notre approche globale qui replace Dieu au-dessus de toutes nos actions qui seront réalisées par nos 2 bras que sont le Droit et le Devoir.



Pour le R11 le fonctionnement de la Nation est un SERVICE descendant des Institutions étatiques vers le peuple aux fins de provoquer en retour, une confiance ascendante du peuple vers ces Institutions.



L'essence du R11 est exprimée de manière univoque par son emblème qui représente l'énergie canalisée (la couleur rouge) du leadership de type nouveau vers le peuple.

La finalité du R11 est exprimée par son sigle « R11 » qui représente la réunification des 11 Provinces du Congo comme résultat de cet effort collectif pour atteindre la Renaissance de la Nation.





De la Transition aux élections



VI. Dispositions immédiates

1 Option fondamentale

La Résistance ne reconnaît aucune légitimité ni au pouvoir rebelle, dictatorial et archaïque installé à Kinshasa, ni aux 3 autres factions rebelles qui ont pris le pays en otage.

En vue d'intégrer dans son action la volonté librement exprimée par notre peuple, le R11 reconnaît que les Actes et décisions de la CNS constituent le seul et légitime outil de travail et d'inspiration de base du nouveau Leadership congolais.

C'est pourquoi le R11 entend relancer immédiatement le processus de démocratisation décidé par la CNS, le considérant comme étant la seule démarche légitime approuvée par le peuple congolais vers l'avènement d'un Etat de Droit.

Ce processus de démocratisation est révélateur par ses actes dont la justesse nous autorise aujourd'hui à défendre légitimement notre patrie en vertu de **l'article 7** de la Constitution issue de la CNS en 1992.

2 Dynamique démocratique et parlementaire

Le R11 donnera 3 signaux fort de restauration démocratique et de décrispation politique, à savoir :

A) Immédiatement, le R11 votera un **Décret national d'amnistie générale** qui permettra :

- La libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, sans exception aucune.
- Le retour de tous les exilés politiques, quel que soit le régime ou la période de leur exil.
- La réintégration immédiate, dans la vie socio-politique normale du pays, de tous les Congolais impliqués dans les différents mouvements rebelles.
- La restitution à leurs propriétaires de tous les biens mobiliers et immobiliers illégalement confisqués, détenus et occupés par des tiers.

B) Simultanément et parallèlement, le R11 s'attellera à l'établissement d'une base saine et sécurisée pour la réalisation d'un vrai consensus national.

C) Ensuite et prioritairement, le R11 convoquera une table ronde pour les principaux acteurs de la politique, du monde des affaires et ceux des Associations de la société civile aux fins de statuer sur la mise en place des nouvelles Institutions, dont un Parlement de Transition.

3 Constitution pour la Transition

Un Acte Constitutionnel de la Transition sera adopté comme loi fondamentale du pays jusqu'aux élections.

On devra toutefois, compte tenu des expériences du passé, veiller à :

- Lui conférer un caractère réellement impersonnel et non partisan.
- La débarrasser de tous les pièges liés à la bipolarisation politique, véritable falsification imposée à partir du sommet, sans refléter une quelconque volonté populaire.

4 Gouvernement équilibré

Le R11 proposera au Parlement de transition un Gouvernement neutre mais restreint par souci d'efficacité, pour conduire le pays aux élections.

Ce Gouvernement devra bénéficier d'un bon consensus national grâce au mode de désignation de ses membres choisis parmi les représentants authentiques, crédibles et dûment mandatés par les tendances marquantes de notre échiquier politique, du monde des affaires et des organisations de la Société Civile.

Le recours au schéma de la CNS démontre que le R11 ne préconise pas une révolution brutale faisant table rase du passé. Bien au contraire, la réintégration de tous les acteurs comptant derrière eux une grande partie de la population permettra une réconciliation effective et rapide des congolais.



VII. Effets directs

1 Libéralisation des partis politiques

Le R11 entend libéraliser immédiatement l'activité des partis politiques existants, illégalement suspendus par le rebelle de Kinshasa. Leur accès aux médias officiels ne pourra plus être restreint sous aucun prétexte.

2 Liberté d'action pour la Société Civile

Les Associations de la Société Civile doivent retrouver également toute leur liberté d'action afin de jouer pleinement leur rôle de soutien pour un développement socioculturel harmonieux de nos populations.

3 Liberté de presse et des médias

Il n'y pas de véritable démocratie sans liberté de la presse.

Le R11 veillera scrupuleusement à ce que la presse indépendante puisse véritablement, sans tracasseries policières intempestives, jouer pleinement son rôle de garde-fou intellectuel contre tout dérapage de la part des détenteurs du pouvoir politique ou administratif.

La liberté d'opinion devra devenir effective également au niveau de tous les médias officiels. Ceux-ci devront ainsi aider notre peuple à consolider et affiner sa culture démocratique en organisant des débats contradictoires de qualité, entre spécialistes, sur tout sujet d'intérêt national.

4 Congrégations religieuses et ONG

Depuis l'époque coloniale les Congrégations religieuses ont contribué de manière continue et significative à l'émergence de l'élite nationale. Aujourd'hui encore, plus particulièrement en milieu rural, l'accès à l'éducation et aux soins de santé primaires n'est possible pour les plus démunis que grâce à des réseaux d'ONG caritatives liées à ces Congrégations.

Le R11 salue cet engagement et impliquera positivement ces Congrégations dans le processus de redressement socio-économique de la Nation. Un rôle particulièrement important leur sera assigné dans le processus électoral.

5 Considération et garantie spéciale « PEN »

La réconciliation nationale tant recherchée dans notre pays est avant tout une réconciliation à plusieurs niveaux entre les différentes générations.

Bien que les générations post-coloniales constituent le fer de lance des mutations profondes que le R11 entend imprimer à notre pays, il est évident que l'expérience accumulée par les générations précédentes reste irremplaçable pour l'édification de la Nation.

C'est pourquoi le R11 entend **redonner toute leur honorabilité et garantir leur sécurité** à toutes les **Personnalités Emérites de la Nation** en sigle « PEN », valeurs refuges qui ont su préserver leur éthique morale et la force de leur personnalité en dépit des fonctions qu'ils ont eues à exercer par le passé.

Ainsi un dispositif légal approprié permettra d'accorder un document national d'identification « PEN » à tous les anciens (et dans certains cas même aux actuels) :

Président de la République et à leur épouse ou veuve, Députés élus, Membres du Gouvernement, Procureurs Généraux de la République, Présidents de la Cour Suprême, Chefs d'Etat-Major Généraux, Recteurs d'Université, Professeurs d'Universités Emérites, Cardinaux, Gouverneurs de Provinces, Gouverneurs de la Banque Centrale, Secrétaires Généraux de l'Administration Publique, Grands Chefs Coutumiers ainsi qu'à certaines personnalités de notoriété particulière.



VIII. Elections nationales

1 Planning

L'organisation des élections à tous les échelons dans les 11 Provinces du Congo est et restera l'objectif inconditionnellement prioritaire de toute l'action du R11.

Ainsi les opérations pré-électorales devront débuter dans les 15 mois suivant la réhabilitation des Institutions

2 Préalables pour les élections nationales

Les préalables réels considérés comme vraiment incontournables sont :

- La paix civile sur l'ensemble du territoire national ;
- La désignation par le Parlement de Transition d'une Commission Nationale des Elections, non partisane et véritablement indépendante ;
- L'assistance de la Communauté Internationale à cette Commission ;
- La mobilisation des ressources financières et logistiques avec l'aide de la Communauté Internationale ;
- L'identification et le recensement des électeurs.

Le R11 est convaincu qu'il serait illusoire de poser comme préalable aux élections nationales le redressement socio-économique du pays.

En effet dans son état actuel de pays sinistré, le Congo ne peut être véritablement redressé qu'avec le concours de la coopération structurelle extérieure. Malheureusement, et il faut en être bien conscient, cette coopération ne pourra être rétablie qu'avec des institutions légitimes issues d'élections démocratiques.

C'est pourquoi l'action du Gouvernement issu du R11 visera prioritairement l'objectif de démocratisation et ne se perdra pas dans les « préalables de la 2^{ème} République » qui furent des prétextes pour permettre aux « politicards de la transition » de retarder l'avènement de la 3^{ème} République, depuis bientôt 10 années.

3 Multipartisme et éthique politique

La R11 veillera particulièrement à ce que, tout en respectant strictement le principe du multipartisme, la loi électorale impulse l'émergence, dans notre pays, de quelques grandes familles politiques idéologiquement identifiables sur base des normes internationalement reconnues, afin d'éviter les désordres prévisibles avec une multitude de « partis directoires ».

Dans un monde qui se globalise, les valeurs de références que sont la démocratie représentative, la liberté et la bonne gouvernance s'universalisent également. C'est pour cela que le R11 intègre pleinement toutes ces valeurs universelles dans le cadre de son leadership de type nouveau et s'attellera également à l'intégrer progressivement au niveau du tissu politique national afin d'amener le Congo à un niveau de crédibilité politique qui serait à la hauteur de ses ambitions nouvelles.

Le politicien congolais doit cesser de faire de la politique une source de revenus, généralement indus, au mépris de la volonté et des aspirations du peuple.

Tout Congolais aspirant à un mandat politique doit apprendre à respecter les électeurs.

La démagogie électoraliste n'est plus de mise !



Axes prioritaires pour la Nation



IX. Relations extérieures

REGION DES GRANDS LACS

1 Résolution 1234

Alors que la résolution 1234 du Conseil de Sécurité des Nations Unies reconnaît explicitement l'agression de notre pays de la part de ses voisins, les Accords de paix de Lusaka, conclu en juillet 1999, sous l'égide de l'O.U.A., ne prennent nullement en compte les implications de cette résolution du point de vue du Droit International, en particulier le retrait inconditionnel des troupes d'agression du territoire congolais.

De fait, le Rwanda et l'Ouganda, hier alliés et complices, sinon commanditaires, de la rébellion AFDL pour stopper le processus de démocratisation dans notre pays, réitèrent le même scénario dangereux, espérant installer encore une fois à Kinshasa, contre la volonté de notre peuple, une marionnette à leur solde.

Le R11 rappelle solennellement aux dirigeants du Rwanda et de l'Ouganda que les frontières et la souveraineté du Congo sont NON négociables.

Le R11 fera échec à toute visée hégémonique tentant d'exercer même à distance un quelconque contrôle sur une partie du territoire national.

2 Falsification de Lusaka

Au-delà des prétextes de sécurité intérieure qui sont brandis par les 2 pays précités toute la Communauté internationale a compris que c'est la perspective parallèle d'exploiter pour leur propre compte toute la riche partie Est du Congo, considérée par eux-mêmes comme leur « hinterland » économique naturel, qui constitue le véritable enjeu de ces invasions militaires répétées.

C'est pourquoi les prétendus « Accords de paix de Lusaka » apparaissent au peuple congolais comme une falsification de fait. « Accords entre rebelles » n'ayant laissé à la majorité du peuple aucun droit de parole !

Alors que ces « Accords de paix » n'ont pratiquement rien prévu pour assurer la protection des populations congolaises elles-mêmes, ils organisent le partage du pouvoir entre les 4 factions rebelles, sœurs, consacrant ainsi une tutelle déguisée et entérinant de fait la partition du pays.

Aucun Congolais sérieux ne peut durablement adhérer à un tel schéma. Quant au dialogue inter-congolais prévu par ces « Accords de paix », le R11 affirme au nom des congolais que l'occasion de ce dialogue devra permettre le retour aux principes et aux acquis positifs de la Conférence Nationale Souveraine auxquels rien ne peut se substituer car ils contiennent ce que le peuple a choisi et dont il a besoin pour se réconcilier.

3 Sécurité réelle des pays voisins

Le R11 demande instamment à tous les pays voisins impliqués dans cette crise de comprendre que seul un pouvoir à 100% congolais et démocratiquement élu par le peuple pourra leur garantir des frontières sûres, et cela bien mieux que des corps expéditionnaires d'occupation, commettant toutes sortes de violations extrêmes des droits de l'homme sur les populations congolaises.

Ces actes, s'ils sont prolongés vont générer des tensions ethniques explosives et risqueraient de mener à des réactions irréversibles et d'une ampleur sans précédent.

Le R11 rappelle instamment à tous les 9 pays voisins du Congo qu'ils doivent organiser la défense de leurs propres frontières à partir de leur propre territoire comme cela sied à tout Etat moderne, soucieux de respecter le Droit International et d'établir une coopération sécuritaire et économique sérieuse avec ses voisins, seul gage de la sécurité collective dans la Région.



4 Désarmement des milices hostiles aux pays voisins

De notre coté le R11 assignera comme tache prioritaire à notre Armée nationale restructurée la recherche systématique, la capture et le désarmement de toutes les bandes armées opérant à partir du Congo. Leurs membres seront ensuite convoyés sous protection et avec l'aide de la Croix Rouge Internationale vers leur pays d'origine.

AFRIQUE

5 S.A.D.C.

Le R11 considère comme urgente l'intégration effective du Congo au sein de la S.A.D.C., par la mise en route rapide de grands projets d'infrastructures transnationales, comme celui de différentes lignes de transport d'énergie électrique au départ du barrage d'Inga vers les pays de l'Afrique Australe.

Grâce à une politique de coopération régionale bien comprise, les entreprises congolaises devront pleinement tirer profit de l'énorme potentiel économique de cette Communauté.

6 O.U.A.

Une offensive diplomatique explicative sera développée vers l'O.U.A. afin de permettre à cette importante Organisation Continentale de mieux comprendre et d'intégrer les exigences légitimes du Congo dans la recherche d'une solution durable aux problèmes d'intégration ethnique dans la région des Grands Lacs.

PAYS DU G7 ET DE L'UE

7 Coopération structurelle et dette extérieure

Bien qu'une reprise effective de la coopération multilatérale ne soit possible qu'après des élections démocratiques, le R11 créera les conditions requises de cette reprise par un dialogue sérieux avec les partenaires traditionnels de notre pays, à savoir l'UE, les USA, le Japon et d'autres pays amis.

Le R11 négociera avec la Banque Mondiale, le F.M.I. et les autres créanciers internationaux une trêve dans le paiement de la dette extérieure et du service de la dette. Toutefois le Gouvernement issu des élections sera le mieux placé pour engager valablement le pays dans une série de négociations qui devront prendre en compte les exigences inhérentes à un plan de stabilisation et de relance économique à moyen terme.

8 Missions Diplomatiques congolaises

Les Missions Diplomatiques du Congo seront regroupées, restructurées et les familles de tous les Diplomates rapatriées.

Nos Ambassades devront désormais fonctionner également comme de véritables missions de représentation également commerciale avec un personnel réduit, rajeuni et qualifié suivant les critères requis pour le Leadership de type nouveau que prône le R11.



X. Sécurité du territoire

De manière tout à fait analogique, la gestion de la Sécurité du territoire ressemble en certains aspects à la gouvernance de l'Etat congolais dans les autres domaines.

En effet les meilleurs plans de restructuration et de réorganisation des différents Services et Forces Armées resteront sans développement ni résultats tangibles, tant qu'une discipline exemplaire ne sera imposée et que des salaires réguliers ne seront pas assurés dans le cadre de la remise en état de l'appareil sécuritaire.

Le R11 ne peut pas développer dans cette présentation les aspects organisationnels et les stratégies de défense de la Nation pour des raisons plus qu'évidentes. Cependant certaines orientations visibles qui auront un impact positif sur la population et la bonne marche de la Nation durant la Transition et après les élections méritent d'être décrites pour permettre une meilleure appréciation d'ensemble des actions planifiées par le R11 pour une réussite de la sécurisation et de la protection du Congo.

1 Orientation disciplinaire

Intégrité des Services

Dans le cadre de la sécurisation de la transition tout acte de corruption, de fraude, de concussion et d'extorsion graves, sera considéré comme acte de sabotage politique et économique et sera sanctionné de manière exemplaire.

Affaires Internes

Pour atteindre un niveau de discipline acceptable, le Gouvernement du R11 proposera au Parlement la création d'une unité spéciale de type FBI qui sera chargé de la surveillance et des investigations internes au sein des différents Services de Sécurité et des Forces Armées. Ce sera le garde fou sécuritaire national.

Sanctions verticales

Une politique très claire de sanction verticale, c'du bas de l'échelon vers le ou les chefs responsables sera mise en œuvre pour créer une synergie disciplinaire de corps.

Attributions opérationnelles limitées

Aux fins d'éliminer la perpétuelle et perverse superposition des Services de sécurité lors de missions sur le terrain, un alignement opérationnel sera effectué grâce à une définition plus limitée des missions et par une répartition claire des priorités de sécurité nationale dans le cadre de juridictions très précises.

Uniformisation extérieure

L'établissement d'une image extérieure bien ordonnée et logique permettra le début d'une interaction réelle et la naissance d'une confiance de fait entre la population et les Services de Sécurité de par une identification aisée de ces derniers.

Investigations restreintes

Toute investigation concernant le monde des affaires et/ou économique ne sera traitée que par la Justice, qui sera renforcée rapidement et de manière significative pour éliminer le climat malsain des investigations relatives aux affaires commerciales.

Présence contrôlée

La Police et les services d'immigration seront les seuls services publiquement visibles.

Les Services de Renseignements doivent disparaître de la vue du public.

L'armée doit disparaître des rues dans les centres urbains.

Respect des Représentations Diplomatiques étrangères

L'immunité territoriale des Ambassades et la protection des Diplomates étrangers sera une priorité du R11, et le respect de la Convention de Vienne sera également de stricte application.



2 Mesures spécifiques

SOCIETES DE SECURITE PRIVEE

Indépendance et professionnalisme

Les sociétés de sécurité seront autorisées à travailler de manière plus responsable et en armes (pour certains cas dûment autorisés), en échange de l'obligation de former professionnellement leurs agents sur base de nouveaux standards officiels.

Secteur touristique

Dans le cadre de la relance du tourisme, les sociétés de sécurité se verront proposer des appels d'offre pour des contrats de sécurisation de sites touristiques. Ces sociétés devront toutefois acquérir les connaissances techniques nécessaires pour réaliser ce type de contrat !

SERVICES DE POLICE

Sécurisation urbaine

La mission principale de la Police sera la sécurisation de tous les centres urbains du pays par une présence permanente sur le terrain et par une qualité d'intervention susceptible d'être mesurée sur base de critères de vitesse d'intervention et de contrôle efficace des situations en cours.

Cette sécurisation urbaine par la Police passera par deux stratégies de base qui sont la mobilité et les communications aux fins de pouvoir accomplir leur mission première d'être présente et efficace partout.

Sécurisation des élections

La deuxième mission de la Police sera de sécuriser les élections nationales. Des formations spécifiques sur les techniques de contrôle passif seront organisées à cet effet.

SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Homogénéisation et centralisation

L'ensemble des Services de Renseignements devra travailler dans un canevas nouveau et centraliste dans son application. Seuls des objectifs bien définis, supportés et recherchés pourront apporter des résultats.

Les menaces globales ou « Global threats »

Aux missions déjà attribuées, la collaboration avec les Services de Renseignements des pays amis sur la détection et la surveillance des « global threats » sera une des priorité dans le cadre de certaines coopérations spéciales.



FORCES ARMEES

Prise en compte des leçons de la guerre

Une analyse conscientieuse de la guerre actuelle devra être faite aux fins de corriger structurellement toutes nos erreurs et nos faiblesses.

Armée nouvelle

Re-construire sans cesse sur des mauvaises bases n'apporte jamais rien de bon. C'est pour cela que le R11 entend créer une Armée tout à fait nouvelle et ce à partir de bases équilibrées et républicaines. Une Armée qui sera professionnelle, puissante et respectée.

Préparation en 3 niveaux génératrices

Un système combinant un service patriotique, un service des recrues et une formation militaire de carrière, étalé sur 3 niveaux progressifs, sera mis en place pour résoudre le problème : de la réinsertion des enfants soldats, de la reconversion d'une partie des effectifs d'une Armée pléthorique et du recyclage des soldats réformés.

1. Le premier niveau sera le <service patriotique> d'une durée d'une année durant laquelle les jeunes participeront à l'édification de la Nation et auront parallèlement l'occasion de suivre gratuitement une formation technique diplômée fournie par l'Etat. Ces formations seront sélectionnées en fonction des besoins nationaux exprimés en termes de métiers de base.
2. Le deuxième niveau sera le <service des recrues> d'une durée de 18 mois pendant lesquels les jeunes acquerront les bases solides du métier de soldat.
3. Le troisième niveau sera la <formation de carrière> d'une durée de 1 à 3 ans suivant la Force choisie par la recrue certifiée.

Missions humanitaires

Vu le caractère stratégique des déplacements de réfugiés, l'Armée sera formée pour contrôler et canaliser les flots humains à nos frontières dans le strict respect des Droits de l'homme.

COORDINATION INTER-FORCES ET INTER-SERVICES

Le but final de la politique sécuritaire globale du R11 est de construire tout un système défensif de la Nation basé sur le concept opérationnel des actions inter-Forces et inter-services.

Seule une coordination de ce type d'action peut apporter la puissance défensive dont notre immense territoire national a besoin !



XI. Justice

Pour le R11, « Justice – Paix –Travail » restera la devise de la Nation.

Elle exprime très judicieusement la place prépondérante que les « Pères de l'Indépendance » accordait à la Justice, sans laquelle la paix est impossible et sans laquelle le travail devient aléatoire.

Si notre pays connaît, à tout point de vue, la situation catastrophique que l'on déplore aujourd'hui, c'est d'abord et avant tout à cause de la subordination du pouvoir judiciaire au pouvoir politique.

La concentration des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire dans les mains d'une seule personne a débouché sur une restriction des libertés et une violation systématique des droits de l'homme.

Des trafics d'influence en tout genre ont abouti à la disparition de l'Etat de droit, caractérisée par une distribution aléatoire de la justice, les lois de la République ayant été bafouées par la loi du plus fort.

1 Nouveaux défis

Le R11 rétablira sans délais l'indépendance de la Magistrature, tout en assignant à cette dernière de nouveaux objectifs clairs, quantifiables et motivants.

2 Carte blanche

Le système judiciaire réhabilité recevra carte blanche du Gouvernement du R11, de sorte qu'aucune interférence du pouvoir politique ou des Services de Renseignements n'entrave plus ses missions de manière intempestive.

Parallèlement, des sanctions draconiennes, allant jusqu'à la radiation à vie des rangs de la Magistrature, seront prises à l'encontre des Magistrats véreux.

Toute enquête ou investigation judiciaire devra se dérouler suivant les procédures et dans le strict respect des délais fixés par les lois de la République et compatibles avec les priorités du calendrier du Gouvernement du R11.

3 Commission Justice - Traditions

Les 32 années du Régime dictatorial de la 2^{ème} République et les atrocités liées à la folie guerrière des quatre rébellions ravageant aujourd'hui notre pays laisseront des profondes séquelles dans notre peuple. L'une des tâches prioritaires de la Justice sera de faire toute la lumière sur ces atrocités ainsi que sur les autres crimes dont notre peuple a été victime.

Cependant, à l'instar de la « Commission Vérité - Réconciliation » qui a réconcilié les protagonistes du Système de l'apartheid en Afrique du Sud, le R11 demandera le recours à certains aspects de nos traditions en matière de justice pour faciliter la ré-acceptation des coupables au sein de la communauté.

La Commission Justice – Traditions saura ainsi faire justice, sans pour cela déchirer le fragile tissu national.

4 Observatoire National des Droits de l'Homme

La création d'un Observatoire National des Droit de l'Homme constitue pour le R11 une garantie supplémentaire de la rupture définitive avec les malheureuses expériences du passé en cette matière.

Outre les missions généralement dévolues à ce genre d'institutions, cet Observatoire dispensera, dans le cadre de stages de durées variables, une formation axée sur le respect des droits humains à l'intention des membres de tous les Services de l'Etat généralement accusés d'abus en cette matière.



XII. Investisseurs

1 Mesures incitatives

- Le R11 entend promouvoir un système politico-économique où l'Etat se désengage des activités de production, mais crée les conditions permettant à l'activité économique de se dérouler dans un environnement qui consacre l'Etat de Droit.
Des mesures rigoureuses de lutte contre la corruption sous toutes ses formes seront prises.
- Le Code des Investissements devra être rendu encore plus libéral en vue d'accorder les facilités d'investissements telles que l'exemption fiscale et l'exonération douanière sur des périodes n'excédant pas 10 ans.
- La libre circulation des capitaux, en particulier le transfert ou le rapatriement des dividendes, sera garantie. Ceci implique le démantèlement progressif du contrôle des changes.

2 « Visa Investisseur » et « pré-paid business »

Un visa « spécial investisseur » sera délivré au niveau de nos Représentations Diplomatiques à l'extérieur. Ce visa donnera droit à une prise en charge de l'investisseur par un service de protocole particulier dès l'entrée sur le territoire congolais, pour lui éviter les tracasseries intempestives.

Un système de « pre-paid business » sera mis en place et permettra à une certaine catégorie d'investisseurs de bénéficier d'une procédure administrative unique et simplifiée, permettant d'obtenir tous les éléments de leur dossier au niveau d'un guichet unique.

3 Privatisations sélectives (totale et partielle)

Le R11 entend encourager une privatisation totale de certaines entreprises publiques.

Dans le cadre de privatisation partielle, un partenariat judicieux de l'Etat avec les investisseurs privés permettra non seulement d'attirer des capitaux frais mais également à terme d'escampter une plus grande rentabilité d'entreprises dont la gestion sera devenue totalement de type privé.

4 Droit du sol

Dès lois particulières, fiables et stables, seront prises pour protéger durablement les investissements et consacrer l'inviolabilité de la propriété privée. Le droit du sol sera reconnu et garanti.

5 Zones franches

La création de zones franches pour les industries touristique, manufacturière et autres, mettant à profit la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et relativement peu coûteuse, devrait permettre de relancer des secteurs entiers de l'économie du pays, grâce à l'afflux de capitaux privés frais.



XIII. Economie

Avec un PNB de 110 \$/an par tête d'habitant aujourd'hui, notre pays offre à sa population l'un des niveaux de vie les plus bas de la planète. Le PIB se situe à un niveau insignifiant au regard des capacités productives et des ressources naturelles du pays. Les infrastructures de base (transports, télécommunications et électrification) sont à l'abandon lorsqu'elles ne sont pas tout simplement inexistantes

1 Valorisation du potentiel humain

Le R11 considère l'énorme potentiel humain et le savoir-faire accumulé par les Congolais, plus que tout autre facteur de production, comme la véritable base d'un développement économique durable. Une véritable cohésion sociale ne pourra d'ailleurs être escomptée que si les fruits de la croissance économique sont recyclés vers les infrastructures de base, utiles à l'ensemble de la communauté nationale.

2 Finances publiques

Une gestion budgétaire hasardeuse associée à des politiques monétaires incohérentes pendant plusieurs décennies ont fini par mettre le pays en état de faillite totale.

Bien plus, en ayant perdu sa crédibilité extérieure, l'Etat congolais se retrouve dans une situation de désinvestissement avec un taux de croissance économique négatif contre une moyenne positive de 3% sur l'ensemble du Continent africain.

Cette situation a débouché sur l'explosion d'une économie informelle passée de 19% en 1978 à plus de 60% de l'ensemble des activités productives en 1999.

Le R11 entend restaurer des mécanismes de gestion monétaire et budgétaire rigoureuse, digne d'un Etat moderne. Le Franc congolais sera maintenu comme monnaie nationale. Le taux de change sera encadré avec comme objectif final d'aboutir à terme à la suppression du contrôle de change.

Ainsi le Gouvernement du R11 présentera au Parlement de transition un budget réaliste qui constituera le seul cadre légal pour engager les dépenses publiques.

Ce budget devra être équilibré, afin d'éviter en cette période délicate une trop grande impasse entraînant un recours abusif à la planche à billet, avec les effets inflationnistes que cela entraîne. L'une des priorités de ce budget sera toutefois l'apurement des arriérés des salaires des agents des Services publics, afin de mieux les impliquer dans le recouvrement des recettes douanières, fiscales ou administratives dues à l'Etat.

3 Table ronde économique

Le Gouvernement du R11 associera tous les opérateurs économiques et les autres partenaires sociaux à une Table ronde économique qui devra aboutir à la signature d'un Pacte de transition pour harmoniser les obligations des uns et des autres.

La Résistance proposera à cette Table ronde une « approche triangulaire » de ses urgences en matière économique, en liant les solutions au problème de l'emploi avec, d'une part, la simplification des procédures administratives grâce à un système de « pré-péage » aboutissant, d'autre part, à l'attrait et à la sécurisation de nouveaux investissements dont le pays a besoin.

Une commission ad hoc sera chargée d'étudier les modalités pratiques d'application de cette option de « triangle économique ».



4 Matières précieuses et minerais stratégiques

L'encadrement du secteur des matières précieuses, générateur d'une grande partie de devises fortes, sera maintenu mais débarrassé de toutes les tracasseries freinant sa pleine participation au budget de l'Etat.

La Résistance encouragera la gestion rigoureuse des ressources extérieures de manière appropriée par la Banque Centrale afin de réserver la priorité aux dépenses stratégiques telles que le financement de l'achat des produits pétroliers et de certains intrants pour le fonctionnement du secteur industriel productif.

Le R11 entend établir un partenariat intelligent avec des pays amis industrialisés pour l'exploitation de certains minerais hautement stratégiques et découverts récemment dans notre sous-sol.

5 Industrie touristique

La très grande diversité de la faune et de sa flore ainsi que le caractère unique de certaines espèces et de certains sites font du Congo un eldorado écologique et touristique de premier choix.

Le R11 va promouvoir la création de « zones franches touristiques » pour faire profiter pleinement le pays des retombées financières de son énorme potentiel dans ce domaine.

Etant donné la similitude de nos écosystèmes, un partenariat dynamique sera proposé aux opérateurs touristiques des pays de la S.A.D.C., disposant d'une expertise confirmé en la matière pour développer à la fois le secteur des Parcs Nationaux et des Réserves Protégées pour la conservation des espèces menacées et/ou en voie de disparition.



XIV. Infrastructures

1 Electrification

Malgré ses potentialités énergétiques considérables, évaluées à plus de 60% de l'ensemble du potentiel hydro-électrique de l'Afrique, notre pays se caractérise par un taux d'électrification des plus faibles du monde. Dans la vision du R11, les infrastructures d'électrification bénéficieront d'une attention proportionnelle à leur importance pour le développement industriel futur de la Nation et le bien-être de nos populations.

L'électricité doit cesser d'être un produit de luxe réservé au seuls centres urbains et industriels, pour devenir un produit de consommation courante qui permettra de stabiliser nos populations au niveau des zones rurales. Le programme d'électrification est un préalable incontournable pour la réalisation d'autres projets d'infrastructures tels que l'implantation d'un réseau ferroviaire moderne.

Les projets d'interconnexion électrique avec d'autres pays africains pour l'exportation de l'énergie électrique au départ du barrage d'INGA bénéficieront d'une promotion particulière auprès des organismes de financement extérieurs, non seulement à cause des recettes en devises que l'exportation du courant pourra générer, mais également à cause de leur caractère intégrateur au plan de la politique africaine du R11.

2 Oléoducs

S'agissant de l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers, le R11 incitera, par une politique appropriée, les opérateurs économiques du secteur à desservir également de manière régulière l'arrière-pays. L'effort consenti concernera aussi la recherche des voies et moyens pour financer la construction des oléoducs et la promotion de différents bassins pétroliers pour la production.

3 Transports

Les infrastructures de transport sont dans un état de dégradation avancée lorsqu'elles ne sont pas tout simplement inexistantes. Le réseau ferroviaire date du début du siècle dernier, tandis que les innombrables voies d'eau navigables et les pistes d'aviation ne sont plus balisées.

Tout en étant conscient du travail titanesque qui doit être abattu dans ce domaine, le R11 entend concentrer ses efforts sur la réhabilitation immédiate de certains axes prioritaires tels que la Route nationale No1 sur le parcours Matadi-Kinshasa-Kikwit, avec le concours des opérateurs économiques, en recourant au besoin à un système de péage.

Parmi les autres actions urgentes attendues par nos populations, il faut signaler la suppression immédiate et définitive des barrières militaires sur toutes les voies de communication menant à Kinshasa, ainsi que la sécurisation de la ligne ferroviaire partant du port d'Ilebo vers l'Afrique australe via les provinces du Kasai et du Katanga.

4 Internet et télécommunications

Dans le domaine des télécommunications, le R11 entend faire entrer notre pays dans le siècle des technologies de l'information, armé de tous les outils modernes en particulier au niveau de l'Administration publique, des Services de Renseignements et du système éducatif

L'accès du plus grand nombre au réseau téléphonique et la vulgarisation de l'usage de l'Internet qui en découlera apparaissent comme une condition sine qua non du développement futur de la Nation, sur ce territoire aux dimensions d'un sous-continent.



XV. Social et Administration Publique

SOCIAL

1 Accès à l'éducation et aux soins de santé

Fonctionnant sans budget réaliste depuis plus d'une décennie, l'Etat congolais n'a plus jamais été capable de répondre aux besoins les plus élémentaires des populations.

Le taux de scolarité est passé de 80% en 1987 à moins de 35% aujourd'hui. L'accès aux soins de santé primaires est réservé aux plus nantis. Ce faible taux de couverture sanitaire mène à une résurgence des maladies endémiques jadis éradiquées comme la lèpre, la maladie du sommeil, la poliomyélite, etc..

Le R11 garantira aux ONG à caractère humanitaire, sécurité et totale liberté d'action sur l'ensemble du Territoire national pour faire face à certains problèmes de santé publique.

2 Le cas particulier du SIDA

Le problème du SIDA, véritable fléau largement répandu par les troupes d'invasion et menaçant gravement l'avenir du pays, doit être abordé avec une attention très particulière.

Dans ce domaine très particulier, il sera fait appel à la seule assistance financière des organisations internationales appropriées, telles que l'ONUSIDA, tant il est vrai qu'en la matière notre pays dispose d'une expertise et d'un potentiel scientifique inégalé en Afrique.

La protection préventive des nouveaux-nés de mères séropositives est un problème de morale et de justice sociale auquel il convient de trouver des solutions immédiates.

3 Catastrophes naturelles

Des unités spécialement formées de notre Armée nationale restructurée seront pré-positionnées et équipées de manière à intervenir efficacement face à différentes catastrophes naturelles auxquelles le pays pourrait être exposé comme par exemple les inondations consécutives aux crues des rivières et fleuves, la pollution atmosphérique à grande échelle liée aux incendies des forêts tropicales, les éruptions volcaniques, les épidémies de type 'EBOLA', les catastrophes aériennes en zones urbaines, etc..

ADMINISTRATION PUBLIQUE

4 Restructuration

L'Administration Publique nécessite non seulement une restructuration totale mais également une profonde mutation des mentalités, comme le reste de la société.

Le R11 entend au besoin faire appel à une expertise extérieure pour mener à bien cette restructuration. Un accent particulier sera mis sur la réorientation d'agents excédentaires vers de nouveaux secteurs.

5 Motivation et discipline

Les critères du nouveau Leadership seront particulièrement exigés des hauts fonctionnaires de l'Etat. A défaut d'innovation, une discipline intransigeante et une intégrité sans faille seront requises pour réhabiliter l'image de tout le corps administratif du pays.

Le R11 veillera à ce qu'une rémunération régulière et convenable soit allouée aux Agents et fonctionnaires de l'Etat pour les soustraire à la tentation de la corruption.



XVI. Culture et Education

CULTURE

1 Mosaïque culturelle

Il est généralement reconnu que la société traditionnelle, africaine en général et congolaise en particulier, est profondément démocratique dans son fonctionnement quotidien. La multi-ethnicité représente donc une véritable richesse pour la démocratie que nous voulons construire dans notre pays.

La R11 veillera au développement harmonieux et à une symbiose enrichissante de toutes les composantes de notre mosaïque culturelle, afin que soit sauvegardée même la culture des groupes ethniques minoritaires.

La langue maternelle représente non seulement un moyen de communication pour l'enfant mais contient également tous les éléments de base de sa culture.

C'est pourquoi le R11 considère que, outre les 4 langues nationales inscrites dans la Constitution (Swahili, Lingala, Tshiluba et Kikongo), l'apprentissage, au niveau de l'enseignement primaire, des langues maternelles propres à chaque groupe ethnique est indispensable pour la sauvegarde culturelle de la Nation.

2 Promotion artistique

Dans ce domaine également les résolutions prises par la Conférence Nationale Souveraine constitueront les lignes de force qui sous-tendront tout véritable changement.

Les arts et les autres aspects de notre diversité culturelle seront soutenus dans le cadre de cercles culturels à partir du niveau le plus élémentaire de l'organisation sociale du pays, c'est-à-dire le village.

EDUCATION

3 Système éducatif réorienté

Tout le système éducatif devra être restructuré pour mieux répondre aux nouveaux besoins socio-économiques du pays. L'enseignement de type classique menant à des connaissances sans impact réel sur l'environnement socio-économique doit être abandonné. L'accent devra être mis sur un enseignement technique moyen, modulaire, régulièrement réorienté en fonction des besoins évolutifs de l'économie.

L'objectif prioritaire du système doit redevenir la formation des jeunes pour leur intégration immédiate dans les circuits de production d'un pays qui doit renouer avec la culture de l'excellence à tous les niveaux.

4 Secteur Universitaire

Un pays sans élites est un pays condamné à la servitude. C'est pourquoi le R11 mettra tout en œuvre pour enrayer immédiatement la fuite des cerveaux de nos universités vers l'étranger, grâce à une meilleure valorisation des cadres nationaux dont les conditions de travail doivent être radicalement changées.

Une coopération internationale bien articulée devra aider le pays à retrouver, en cette matière, le standard traditionnellement reconnu aux diplômes congolais sur le marché international. Dans cette perspective, une privatisation partielle ou totale de certaines institutions officielles d'enseignement pourra être encouragée.

5 Business du Sport

Le Congo est reconnu comme une grande Nation du sport au niveau mondial. Le R11 adoptera une politique volontariste de promotion de notre élite sportive par un encouragement aux écoles appropriées et la valorisation réelle de nos athlètes tant au niveau national qu'au niveau international.



Perspectives d'avenir



XVII. Vision

1 Surmonter le désengagement post-colonial de l'Occident

Le Congo représentait à l'époque de la guerre froide un énorme enjeu stratégique pour les puissances Occidentales, soucieuses de barrer la route au communisme en Afrique.

Dans le contexte international actuel, les relations Nord-Sud se sont redéfinies principalement autour de deux plans que sont, d'une part, la géopolitique internationale caractérisée par une multitude de conflits connexes et, d'autre part, les nouvelles réalités et défis socio-économiques des pays occidentaux.

Ainsi, les nouvelles priorités définies par l'Occident ont progressivement eu pour conséquence un désengagement dans le domaines des investissements industriels lourds et un remplacement du parrainage militaire d'Etat à Etat par des assistances militaires limitées aux seules actions humanitaires et au rapatriement des ressortissants Occidentaux.

Les Etats, dit-on, n'ont pas d'amis. Il n'ont que des intérêts. C'est pourquoi les nouveaux critères d'éligibilité internationale d'un pays sont désormais : la démocratie et la stabilité politique qui en découle, la bonne gouvernance et l'Etat de droit seul à même de sécuriser l'investisseur étranger.

Le R11 affirme que le temps est venu d'accepter ce sevrage économico-militaire. Etablir sans retard des Institutions démocratiques stables, génératrices de paix civile, de bonne gestion de la chose publique et de stabilité politique, apparaît comme le seul moyen susceptible d'attirer à nouveaux les investisseurs.

2 Assumer pleinement le passé

Plusieurs générations de cadres et de leaders ont failli à leur mission, avec comme conséquence dramatique la situation que le pays connaît aujourd'hui !

Cependant les patriotes qui composent le R11 ne sont ni des rebelles opportunistes, ni des nostalgiques sans vision aucune, ni encore moins des revanchards complexés et dangereux.

Ce serait, en effet, à la fois une erreur et une preuve de naïveté que de croire pouvoir balayer d'un coup de baguette magique des structures mentales et des réflexes acquis et collectivement partagés par tout un peuple soumis à plusieurs décennies d'une dictature implacable. C'est pourquoi le R11 va assumer pleinement le passé de la Nation, sans rancune ni animosité vis-à-vis des individus.

La loi d'amnistie générale, la considération et garantie spéciale « PEN » et l'instauration d'une Commission Justice – Traditions sont autant de signaux clairs et forts de cette volonté de tourner définitivement cette page douloureuse de notre histoire, pour donner à notre pays une nouvelle chance.

3 Edifier un Etat capable

Le R11 dit qu'aujourd'hui le vrai nationalisme ne doit plus se définir, comme à l'époque de la guerre froide, par opposition à des dangers politiques extérieurs.

Le nationalisme doit se vivre non plus par idéalisme, mais en terme de capacité propre à :

1. Cerner les problèmes, identifier les défis et formuler les priorités de la Nation ;
2. Gérer les ressources intérieures du pays de manière à atteindre les objectifs prioritaires prédéfinis ;
3. Assurer la stabilité politique et la paix à l'intérieur de nos frontières sans oublier la Sous-Région.

Le véritable enjeu, but ultime de toute l'action du R11 c'est de :

Faire de notre pays le Congo, un « Etat capable » au plein sens du terme !



Profils et coordonnées



XVIII. Profils

1 Président

Age / origine :	34 ans, originaire de Lodja – Kasai Oriental
Formation / études :	<ul style="list-style-type: none">• Lic. en Sport (Wushu / Qi gong) Université du Sport - Beijing, Chine• Diplôme d'Etat en Gestion d'entreprise, Gefac - Bruxelles, Belgique• Diplôme en Economie et Marketing, Cergeco - Bruxelles, Belgique• Lic. Spéciale en Commerce Extérieur, ISC - Bruxelles, Belgique
Formation spécialisée :	<ul style="list-style-type: none">SWAT - Special Weapons and Tactics – HK / FLA SWAT Assoc. – Florida, USAERT - Emergency Response Team – Washington DC, USAFBI - Federal Bureau of Investigation, Firearms Instructor – Nashville, USAGSG9 - Close Combat Tactics – Monchengladbach, Allemagne
Activité principale :	Maître en kung-fu, qi gong et points spéciaux – Xian, Chine et Taipei, Taiwan
Activité particulière :	Consultant en anti-terrorisme
Fonction / titre :	<ul style="list-style-type: none">Instructeur de Protection Rapprochée et d'Opérations SpécialesConférencier en philosophie orientale et en techniques de réflexions mentalesInstructeur en chef de l'unité anti-terroriste de la Police SISChef d'unité de Protection Rapprochée – UN-RWCT – Kinshasa et BrazavilleInvestigateur Spécial – UN-RWCT – Région des Grands LacsChargé de Cours en Psychologie de la négociation internationale - CoremansChampion du Monde de Kung-fu combat – Kuala Lumpur, Malaisie 1990Champion du Monde de Kung-fu combat – Shenzhen, Chine 1988

2 Vice-Président

Age / origine :	58 ans, originaire du Bas Congo
Formation / études :	Licencié en Droit et Criminologie
Activité principale :	Université Lovanium, de Léopoldville
Fonction / poste :	Juriste et homme politique
	Ecrivain
	Conseiller Spécial du Chef de l'Etat – 1990 à 1992
	Ministre puis Vice-Premier Ministre (Droits et Libertés des citoyens) – 1986/90
	Directeur du Bureau du Président de la République - 1977 à 1986
	Président de la Cour Suprême – 1976 à 1977
	Magistrat à la Cour Suprême de Justice – 1970 à 1976
	PDG de l'Office National du Logement - 1968 à 1970

3 Secrétaire Général

Age / origine :	48 ans, originaire de Butembo – Nord Kivu
Formation / études :	Polytechnicien, Docteur Ingénieur Géophysicien
Activité principale :	Institut de Physique du Globe, Université Louis Pasteur, Strasbourg, France
Fonction / poste :	Professeur d'Université
	Chef de la Chaire de Géophysique à la Faculté des
	Sciences de l'Université de Kinshasa depuis janvier 1986
	Député élu dans la Ville de Kinshasa - 1988
	Membre du Secrétariat technique de l'Union Sacrée de l'Opposition – 1991
	Délégué DCF-Parti d'Opposition à la Conférence Nationale Souveraine – 1991
	Vice-Président et Trésorier du DCF (Démocratie Chrétienne Fédéraliste) - 1990
	Conseiller de la République (Député au Parlement de Transition) – 1992 / 97
	Directeur de Société de Transport Fluviale – 1994 / 98
	Chargé de Cours à l'Université d'Annaba – Algérie – 1979 / 84
	Assistant de Recherche en Géophysique - IPG Strasbourg – France – 1977 / 79



XIX. Coordonnées internationales

1 INTERNET

Website: WWW.R11-CONGO.ORG

Email: R11CONGO@YAHOO.COM

2 REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Président **Commandant KALONDA - TOUSSAINT Omanyama**
Cellulaire: + 27 - 83 - 510 56 48

Secrétaire Général **Professeur KIRO Kimathe Emmanuel**
Cellulaire: + 27 - 83 - 355 00 40

Administration **R11**
Tel: + 27 - 21 - 439 17 50 (de 09:00 à 18:00)
Fax: + 27 - 21 - 439 80 42

Courrier R11
P.O. Box 27471 Rhine Road
8050 Sea Point - Cape Town
Republic of South Africa

3 UNION EUROPEENNE

Président **Commandant KALONDA - TOUSSAINT Omanyama**
Cellulaire: + 32 - 479 - 519 280

Vice-Président **Maître NIMY José Patrick MAYIDIKA Ngimbi**
Cellulaire: + 32 - 477 - 80 32 37

Fax: + 32 - 2 - 706 53 22

4 USA

Contact politique
Fax et répondeur: + 1 - 520 - 832 42 44

Contact sécurité
Fax sécurisé + 1 - 435 - 302 94 10